

# **Après Amiens, le gouvernement a choisi le déshonneur pour éviter la guerre : il aura les deux !**

Les médias nous ont appris qu'une centaine de personnes avait participé aux émeutes et affrontements avec la police à Amiens. Trois casseurs et incendiaires ont été arrêtés dont deux viennent d'être condamnés à du sursis, c'est-à-dire à...rien: ils sont ressortis libres du tribunal, sans même une amende symbolique à payer. Au-delà d'un consternant taux d'élucidation de trois pour cent (!), qui aurait conduit son responsable au licenciement dans n'importe quelle boîte privée, cette décision de justice (qu'on peut comparer aux lourdes peines infligées l'année dernière aux émeutiers de Londres) a deux explications:

– d'une part, l'angélisme idéologique prégnant chez une grande majorité de magistrats se traduit dans les faits par un laxisme judiciaire favorable aux délinquants et criminels. Ledit laxisme basé sur la culture de l'excuse et la repentance post-coloniale étant aujourd'hui prôné par la garde des sceaux en personne, ce genre de décision est par conséquent appelé à se généraliser dans les mois et années qui viennent. En d'autres termes, la France se transforme clairement en un sanctuaire pour délinquants et criminels, ceux-ci devenant peu à peu une nouvelle aristocratie (au sens premier du terme, c'est-à-dire ceux qui bénéficient de privilèges). Nul doute que le jugement qui vient d'être rendu est déjà interprété par les émeutiers d'Amiens et leurs émules dans tout l'hexagone comme un certificat d'impunité et un formidable encouragement à la violence et aux déprédations.

MON STYLE, MA MÉTHODE  
POUR MA SÉCURITÉ  
**PAS DE COUVILLES**  
**PAS D'EMBROUILLES !**



— d'autre part, la nécessité d'éviter un embrasement général des banlieues impose l'application de peines symboliques, afin d'éviter une résurgence des émeutes de 2005 et une dégradation de la situation aboutissant à une quasi-guerre civile que l'état n'est pas certain de pouvoir gagner, tant les événements de ces derniers mois (notamment à Marseille) ont démontré que les armes de guerre circulaient quasiment

librement dans les banlieues. Le chantage implicite des émeutiers est un succès total: par peur de nouvelles exactions et flambées de violence, les autorités (qui n'en portent plus que le nom) renoncent à sanctionner les casseurs, agresseurs de policiers et autres incendiaires.

D'un point de vue politique, le pouvoir est donc en train de changer de mains: ceux qu'on appelle par euphémisme politiquement correct "les jeunes" se substituent aux institutions républicaines et dictent leurs conditions à des élus ou représentants de l'état tétanisés et impuissants. La loi de la « cité », au sens banlieusard et actuel du terme, est en train de se substituer à la loi de la cité, au sens latin et républicain du terme. Après le coup d'état sémantique, qui a imposé le mot « jeune » pour désigner les criminels et délinquants adolescents (et adultes !) issus de l'immigration et travaillés par l'intégrisme islamiste, vient le temps du coup d'état politique qui donne de fait le pouvoir à ces « jeunes » sur des espaces de plus en plus vastes appelés à tort « zones de non-droit ». A tort parce qu'il s'agit en fait des portions de territoire où s'impose un nouveau droit antirépublicain, hybride monstrueux de Charia et de règles mafieuses. Loi religieuse et loi des caïds cohabitant d'ailleurs en toute harmonie puisqu'une partie non négligeable des revenus des différents trafics illégaux (à commencer par celui de la drogue) alimente et finance le Jihad international.

En jouant la carte de l'apaisement et en refusant d'affronter le formidable défi judiciaire, idéologique et démographique qui lui est opposé à l'échelle nationale par les délinquants, criminels et intégristes des banlieues, non seulement le gouvernement fait preuve de lâcheté, mais il donne de plus une image de faiblesse et de renoncement.

"Vous avez voulu éviter la guerre au prix du déshonneur. Vous avez le déshonneur et vous aurez la guerre" déclarait Winston Churchill en 1938, après la Conférence de Munich où les

démocraties, croyant préserver la paix, avaient cédé aux exigences d'Hitler en lui accordant les Sudètes : moins d'un an après, la Wehrmacht envahissait et annexait toute la Tchécoslovaquie. Les Sudètes ce sont nos banlieues: la République les a déjà cédées. Un peu de temps a été gagné... Un peu. Bientôt, ceux à qui on a abandonné les banlieues réclameront la France entière.

**Marc Nièvre**